



TAILLE DE VIGNE



« [Formation organisée avec le concours financier de Pôle Emploi](#) »

OBJECTIFS

La formation de **Taille de Vigne** permet de rendre des ouvriers agricoles saisonniers plus polyvalents.

Elle permet également de donner les bases techniques et pratique de la taille de vigne, de connaître les différents systèmes de conduite et de trouvé un emploi.

L'enseignement est assuré sur 2 sites de Tours-Fondettes Agrocampus : l'annexe du CFAAD de Chinon (cours théoriques) et le centre Viti-Vinicole de Chinon (application sur le terrain).

ARCHITECTURE PAR MODULES DE LA TAILLE DE VIGNE

Modules	Matières principales	Horaire
Domaine Professionnel		
Module 1 : Taille de Vigne	Organes du cap de vigne Cycles de la vigne—présentation des travaux dans l'année Explication et pratique de la taille	91
Module 2 : Savoirs-être	Connaître les savoirs-être demandés par les entreprises Recherche de stage	3,5
Module 3 : Sécurité au travail	Ergonomie - Prévention des risques professionnels Travailler en sécurité	14
Module 4 : Conduite de tracteur et travail du sol	Savoir conduire un tracteur avec un matériel attelé Acquérir les notions du travail du sol	42
Module 5 : Entretien mécanique des petits matériels	Savoir faire la maintenance de premier niveau sur des petits matériels	21
Module 6 : Certiphyto	Utilisation des produits de traitement	14
Module 6 : TRE	Techniques de Recherche d'Emploi CV - lettres de motivation	7
Accueil - Bilan	Accueil Bilan de formation avec les partenaires	10,5



POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux Demandeurs d'Emplois sans niveau spécifique, inscrits à Pôle Emploi et souhaitant compléter une expérience professionnelle

Elle est prioritairement accessible aux personnes habitant le Chinonais et ses environs.

La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire et compter) et une bonne condition physique sont indispensables

EXAMEN

La formation de Salarié Agricole n'est pas diplômante.

Elle est sanctionnée par une Attestation de fin de stage et une attestation de compétences.

STAGES

Partie intégrante de la formation, les stages en milieu professionnel d'une durée de 2 semaines sont obligatoires.

DEBOUCHES

Insertion professionnelle :

- Salarié agricole polyvalent dans le domaine de la viticulture

